

	Championnat Départemental Interclubs Vétérans	Annexe 2
		Adoption : 28/04/2023
		Entrée en vigueur : 01/05/2023
	Amendes	Validité : saison 2022 / 2023
		Nombre de pages : 1

1. AMENDES

Forfait général ou désistement tardif d'une équipe	15€
Forfait d'une équipe sur une journée	10€
Absence de juge-arbitre (article 8.3)	30€
Absence de JA et GEO impliquant une journée non jouée (article 8.4)	50€